

CONTACT

Gouvieux

www.gouvieux.fr



DANS CE
NUMÉRO :

Dossier

*Préserver notre
environnement
pour une meilleure
qualité de vie*

En bref

Le 14 octobre, Gouvieux participera au Jour de la Nuit !



Sortir

Concert soul, jazz et gospel avec Kristel Adams et Rossitza Milevska, les 6 et 7 octobre, église Sainte-Geneviève



Sortir

11^e Salon du miel et des saveurs, les 14 et 15 octobre, salle des fêtes





Vous avez dit Développement Durable ?

L'expression Développement Durable a à ce point été galvaudée ces dernières années qu'elle en a été vidée de toute signification compréhensible. À l'origine, elle vise à concilier économie, social et environnement.

Nous avons tous pris conscience que nul développement économique ne peut être viable, donc durable, sans justice sociale ni protection environnementale. Parce que nul individu ne peut s'accomplir sans les autres dans un monde ravagé.

Le Développement Durable est donc une histoire de dépendances parfois subtiles mais toujours fondamentales, pour ne pas dire vitales. Nous savons désormais que l'expansion aveugle, au mépris des autres et de notre planète, n'est pas un modèle pérenne, mais une course à l'abîme. Pour la simple et bonne raison que nous vivons dans un monde limité, aux ressources épuisables. Ainsi la Municipalité est déterminée à mettre en valeur la Nature, maîtriser l'urbanisation, rechercher la qualité des constructions, optimiser les équipements, etc.

Car au niveau communal, la qualité de vie est indissociable du cadre de vie, constitué de notre rapport à nos voisins et à notre territoire. Notre épanouissement personnel passe donc nécessairement par la bonne entente, la tolérance, l'entraide, le civisme...

En un mot, le respect : d'autrui, des règles, de la faune et de la flore. Tout ce qui nous constitue comme individu, tout ce qui fait société, tout ce qui donne sens à notre existence. Chacun doit prendre sa part.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Premier Vice-Président du
Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France



Tout récemment, les Services techniques de la Ville ont fait l'acquisition d'un véhicule électrique

Notre environnement, source de vie, doit être protégé, à la fois pour le bien-être des Godviciens, mais aussi pour l'avenir de la planète. De nouvelles mesures toujours plus respectueuses de l'environnement sont ainsi mises en œuvre au quotidien car l'enjeu est de taille : garantir une appréciable qualité de vie à long terme.

Sécuriser et améliorer le cadre de vie urbain

« Éteignons les lumières, rallumons les étoiles ! ». Tel est le poétique slogan de l'évènement national « Le Jour de la Nuit », une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, dont Gouvieux est partenaire. Ainsi, dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 octobre, les rues de Gouvieux seront plongées dans une obscurité complète. L'occasion pour nous tous de retrouver le charme de la nuit noire ; le temps de prendre conscience de la nuisance lumineuse et de ses conséquences sur la biodiversité (perturbation de la faune) ou sur la santé (filets de lumière extérieurs dans les logements), sans parler du gaspillage énergétique.

En ce sens, la Municipalité a précisément décidé de faire le point sur l'éclairage public du territoire. Pour cela, elle a missionné SE60, Syndicat d'Énergie de l'Oise, pour réaliser un état des lieux complet de ce patrimoine et lister les mesures de rénovation à entreprendre. La conclusion de l'inventaire était prévisible : le patrimoine communal constitué de 1 512 points lumineux installés au fil de l'eau, est bigarré et obsolète. Nombreux sont les lampadaires et les armoires de commandes à moderniser, afin d'assurer à la fois plus de sécurité et moins de gaspillage, en lien avec la nouvelle réglementation nationale d'inspiration européenne et les dernières technologies désormais accessibles. Le chantier s'annonce pharaonique. Il sera donc mené en plusieurs phases. Priorité est donnée aux armoires de commande défectueuses : elles seront remplacées début 2018. Par la suite, des équipements à leds remplaceront progressivement les anciens systèmes d'éclairage : ils permettront d'abaisser la puissance, sans perdre en confort visuel, et d'éclairer avec plus de précision certaines zones prédéfinies, pour faciliter les déplacements. La Municipalité vise ainsi un triple objectif :



Ampoule à leds



Le charme des rives de la Nonette

Préserver notre environnement pour une meilleure qualité de vie

réaliser des économies d'énergie qui ne manqueront pas de se traduire au plan financier, éviter de perturber les animaux (chauve-souris, oiseaux, etc.) et reposer notre horloge interne !

Parallèlement, la Municipalité mène une action en faveur des déplacements alternatifs, toujours en partenariat avec SE60. Elle se matérialise d'ores et déjà : peut-être avez-vous remarqué des travaux à la sortie Sud de la place Amic. Le syndicat y installe une borne électrique équipée de deux prises pour la recharge de véhicules électriques. Elle complétera un réseau qui commence à s'étendre sur l'ensemble du département en vue de favoriser et promouvoir une mobilité non polluante, sans rejets directs de gaz à effet de serre tout aussi nocifs pour le climat que pour nos poumons. Elle sera opérationnelle vers la mi-octobre, indiquée par application Internet aux conducteurs résidents ou visiteurs pour s'y brancher à n'importe quel moment de la journée (le paiement sera bien sûr à leur frais). La Mairie donne l'exemple puisque ses services techniques utilisent depuis peu un véhicule électrique spécifique à leurs missions, qui présente l'avantage non seulement d'être propre mais aussi silencieuse.

Préserver et protéger notre patrimoine naturel

Dotée de la plus grande forêt communale des 59 communes du Parc naturel régional Oise - Pays de France, notre ville possède un important patrimoine naturel, ce qui implique une politique de préservation, toujours dans le souci d'assurer aux Godviciens une agréable qualité de vie.

L'acquisition successive de parcelles a ainsi évité que des arbres remarquables soient abattus et, surtout, que la « cabanisation » (habitats sauvages) ne détériore les espaces naturels. La Commune a aussi acheté plusieurs étangs le long de l'Oise (le dernier en 2016) afin de les préserver de toute dégradation et de les rendre à la promenade de tout un chacun, ce qui participe grandement au charme de notre territoire. Parmi les prochains projets, un autre lieu de balade verra le jour de la Plaine de Jeux au hameau de Toutedoie. Grâce à cet aménagement, les Godviciens retrouveront un plein

accès aux rives de la Nonette dont ils pourront profiter paisiblement des paysages et de la biodiversité. Y sont associés les enfants des écoles communales à travers des ateliers pédagogiques, visant à concevoir un parcours de sensibilisation à la faune et à la flore.

En parallèle, la Municipalité instaure des vergers publics, tel celui de la rue des Repas, avec l'aide du Parc naturel régional Oise - Pays de France. Ouvert au public tout au long de l'année, il compte 20 arbres fruitiers dont 14 restaurés et 7 nouveaux plantés (4 pommiers, 1 poirier, 1 mirabellier et 1 cognassier) au printemps dernier. Un autre verger est à disposition des Godviciens sur le Camp de César, constitué exclusivement de noyers. Un troisième à l'étude au niveau des étangs.

Par ailleurs, les services dédiés aux espaces verts et à la voirie n'utilisent plus de produits chimiques, dits phytosanitaires, pour le traitement des mauvaises herbes disgracieuses et gênantes. Pour éviter ces produits à la fois polluants et potentiellement nocifs pour notre santé, ils emploient aujourd'hui un désherbant à base d'acide pélargonique. D'origine naturelle, extrait du colza ou du tournesol, il présente l'avantage d'être très dosé en matière active, ce qui autorise l'utilisation de très faibles quantités.



Arrêter le dépôt sauvage de déchets, limiter l'utilisation d'énergies notamment fossiles, utiliser des composteurs... : parce que notre environnement dépend de nous et que nous dépendons de lui, c'est main dans la main que nous tous, particuliers, entreprises et collectivités, devons agir !

Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La CCAC a lancé la campagne de facturation pour le premier semestre 2017 de la redevance incitative. La facture devra être payée dans les 30 jours suivant sa réception ou, pour les usagers en ayant fait la demande, prélevée le 16 octobre 2017.

Pour le règlement, plusieurs possibilités :

- par paiement sécurisé en carte bancaire, 24h/24, sur le portail de paiement en ligne du ministère de l'Economie et des Finances,
 - par chèque ou RIB accompagné de votre titre interbancaire de paiement (TIP), envoyé sous enveloppe à affranchir, au centre d'encaissement de Lille,
 - en espèces, muni de votre facture, auprès du centre des finances publiques de Chantilly (19, av. du Maréchal Joffre) du lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h,
 - par prélèvement automatique, le 16 octobre, si votre demande d'affiliation au service a été formulée et enregistrée dans les délais. La demande doit être effectuée sur le site de la CCAC.
- Pour tout renseignement : www.ccac.fr

Le Critérium du jeune conducteur

Les 5 et 6 octobre, dans les locaux du collège Sonia Delaunay, se déroulera l'édition 2017 du critérium du jeune conducteur organisé par l'Automobile Club de l'Ouest. Les collégiens seront sensibilisés, en s'amusant, sur les règles fondamentales de la sécurité routière

Battues et furetage aux étangs

Des battues auront lieu dans les bois des Bouleaux les samedis 4 et 18 novembre et le samedi 3 décembre. Un furetage aura lieu autour des étangs, le samedi 11 novembre, de 9h à 12 h

Le 14 octobre, Gouvieux participera au Jour de la Nuit !

Un tiers de la population mondiale ne voit plus la Voie Lactée. La pollution lumineuse gagne du terrain chaque année. En France, en 10 ans les installations lumineuses ont augmenté de 30% !



Phénomène relativement nouveau mais qui inquiète de plus en plus la communauté scientifique puisque les effets néfastes du sur-éclairage artificiel nocturne sont nombreux : gaspillage énergétique, perturbations des écosystèmes et de la santé, disparition du ciel étoilé...

Le Jour de la Nuit est une opération nationale de sensibilisation sur les conséquences de la pollution lumineuse.

Cet événement rassemble des milliers de personnes autour de manifestations gratuites et conviviales : extinctions de l'éclairage public et de monuments emblématiques, sorties nature, observations du ciel étoilé, conférences, ciné débats, expositions, animations pédagogiques...

À cette occasion, le temps d'une nuit, Gouvieux éteindra son éclairage public. Le Parc naturel régional Oise - Pays de France, partenaire, invite quant à lui à retrouver le charme de la nuit noire et la beauté d'un ciel préservé de toute nuisance lumineuse à 20h à Barbery. Une balade nocturne, une observation des étoiles et une soupe chaude vous y attendent.

Pour tout renseignement : www.jourdelanuit.fr ou www.parc-oise-paysdefrance.fr



Un gala pour la cause animale

Les élèves volontaires de l'école de cirque "De la Piste à la Scène" organisent un gala caritatif au profit de l'association "Un cœur sans voix".

Assistez nombreux aux plus beaux numéros présentés sur la piste par ces élèves, le samedi 14 octobre à partir de 19h30. Tarif : 6 euros. Renseignements et inscriptions : 06 86 13 61 21

contact@delapistealascene.com
www.delapistealascene.com

La nouvelle saison du Judo Club de Gouvieux

Au gymnase, le Judo Club de Gouvieux propose des activités le lundi, mercredi, vendredi et samedi, pour tout âge et tout niveau : babyjudo, judo, jujitsu, chanbara (escrime japonaise) et taïso (gymnastique douce). Deux séances de découvertes sont offertes. Renseignements : Hervé au 06 64 54 40 31 ou Alban au 06 28 46 74 13
www.judoclubgouvieux.fr

Nouvelles disciplines au GV

Loisirs à découvrir

L'association GV LOISIRS vous invite à pratiquer différentes activités : danse modern'jazz, pilates, hip-hop, gymnastique adaptée sport-santé, fitness, cross training, L.I.A/aéro move, body-sculpt/step, badminton et marche nordique. Prochain rendez-vous pour la marche jeudi 5 octobre à 14h.

Renseignements au gvloisirsgouvieux60@gmail.com
www.gvloisirsgouvieux.fr

Halte au déversement sauvage d'ordures ménagères !

Des dépôts sauvages de déchets ménagers dans la nature et sur la voie publique sont (trop) régulièrement constatés. Les débris individuels (en tous genres) et les sacs (bien souvent éventrés) ainsi abandonnés génèrent une pollution à la fois visuelle (dégradation du paysage rural et urbain), pratique (obstacles aux déplacements) et environnementale (déchets non biodégradables qui diffusent des substances toxiques jusque dans la nappe phréatique sur laquelle nous sommes tous branchés). Ces actes sont dès lors coûteux en nettoyage pour la Ville (donc pour l'ensemble de ses habitants contribuables, y compris les auteurs de ces indélicatesses), nuisibles pour la nature et nocifs pour les habitants. **Raisons pour lesquelles le dépôt sauvage est strictement interdit par la Loi (juillet 1975). En cas d'infraction, vous risquez une amende de 68€ (180€ passés 45 jours suivant le constat, et jusqu'à 450€ si non-paiement ou contestation). Si vous utilisez votre véhicule pour transporter vos ordures abandonnées, la verbalisation peut se monter à 1 500 € avec confiscation dudit véhicule !** Pour vous aider à vous débarrasser de vos déchets facilement, vous pouvez les déposer en composteurs pour matières organiques (épluchures, coquilles...) et bénéficier du service hebdomadaire de ramassages des poubelles assuré par la CCAC. Pour rappel, la Redevance Incitative a été mise en place pour favoriser une consommation raisonnée et le recyclage des déchets en vue en fine de réduire la facture, pour chaque foyer comme pour la collectivité, dans le respect de l'environnement. Ce qui suppose un effort en termes de lutte contre le gâchis et de tri, que nous devons tous réaliser à notre niveau, en citoyens responsables.

La Municipalité lance donc un appel au civisme, afin de préserver notre cadre de vie, sans surcoûts pour la communauté. Dans le cas inverse, elle prendra toutes les mesures nécessaires pour verbaliser



Nos utiles en son

Faites le 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.

15 SAMU 17 POLICE 18 POMPIERS 112, numéro d'urgence européen

119 Enfance maltraitée 115 Sans abris

116000 Enfants disparus

0825 812 822 Centre anti-poison

SOS Médecins Oise 03 44 66 44 66

37, bd Jean Biondi à Creil

Urgences dentaires (week-ends et jours fériés) : 15 (SAMU)

114 : numéro d'urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler)

Mairie de Gouvieux 03 44 67 13 13

Tribunes libres

Tribune

Gouvieux à cœur

Retour à 4 jours

À l'image du tiers des communes de France et d'une immense majorité des communes isariennes, Gouvieux a donc fait le choix de revenir à la semaine scolaire à 4 jours.

Lorsque le Gouvernement socialiste avait engagé la réforme des rythmes scolaires, la Majorité municipale s'y était opposée. Non par posture politique, mais parce que mon équipe et moi-même étions convaincus que cette initiative risquait de ne rien apporter de bénéfique à l'enfant, et pouvait même lui nuire selon les modalités de mise en œuvre qui étaient retenues, ce que beaucoup ont pu constater à la pratique.

Cette réforme a été imposée par l'Etat sans concertation des collectivités concernées, à commencer par les communes qui allaient devoir mettre la main à la poche; la Ville de Gouvieux n'a eu d'autres choix à l'époque que s'exécuter. La Municipalité s'est alors appliquée à concevoir un dispositif de la meilleure qualité possible pour les enfants.

La Majorité municipale s'était engagée au même moment à revenir en arrière dans le cas où la Loi viendrait à le permettre. Auquel cas elle rendrait aux Godviciens les 3 points d'impôts que la Commune avait dû instaurer pour permettre la gratuité des activités induites, qui plus est en période de baisse des dotations de l'Etat (redoutable double peine pour les communes).

Promesse tenue pour le premier de ces engagements. Elle le sera aussi pour le second dès l'an prochain, ce qui se traduira vraisemblablement par une modération fiscale : la Municipalité en tiendra compte pour le nouvel effort demandé par le président de la République aux collectivités locales, étant rappelé que notre commune dépendant déjà peu, il sera difficile de réaliser des économies pour satisfaire ses exigences

**Patrice Marchand pour le
Groupe Gouvieux à cœur**

Tribune

Ensemble pour

Gouvieux

Un effet d'aubaine bien peu moral

Le 20 juin 2014, le Conseil constitutionnel a déclaré contraire à la Constitution les accords locaux conclus à l'occasion des élections municipales de 2014 entre les communes membres d'une intercommunalité, portant sur le nombre de conseillers devant siéger l'assemblée communautaire.

Le Maire de Lamorlaye ayant démissionné, l'accord local a été renégocié et trois sièges supplémentaires à la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne ont été attribués à la commune de Gouvieux, passant de 5 à 8.

Trois nouveaux conseillers communautaires devaient donc être élus au cours du conseil municipal du 6 septembre. Si ces 8 sièges avaient été attribués à l'occasion des élections municipales de 2014, 2 sièges seraient revenus à notre liste. Nous avons donc proposé à Monsieur le maire de constituer une liste commune, deux conseillers de l'équipe municipale contre un issu de notre groupe, pour que le vote exprimé par les électeurs en 2014 soit respecté.

Cette proposition a été vivement rejetée et faute d'accord, deux listes ont été soumises au vote des conseillers municipaux. Ne disposant que de 5 conseillers sur un total de 29, le résultat était mathématiquement écrit d'avance.

De façon peu glorieuse, la maire a pu obtenir les trois nouveaux postes de conseillers communautaires, bafouant ainsi le résultat des élections de 2014. **Si la manœuvre est légale, elle est moralement contestable.**

C'est d'ailleurs un choix différent qui a été fait à Chantilly, accordant ainsi un poste légitime à l'opposition.

Dernière minute : nous félicitons François Deshayes, maire de Coye-la-Forêt pour son élection comme président de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

**Ensemble pour Gouvieux
ensemblepourgouvieux@gmail.com
06 51 69 78 09**

État civil

du 11 avril au 16 septembre 2017

NAISSANCES

- 11 avril : Karl Sabak
- 13 avril : Aleksandra Banas
- 26 avril : Elya Blanchet
- 1^{er} mai : Bastien Luce Campagne
- 13 mai : Eva Diedrich
- 15 mai : Emma Kellerhals
- 23 mai : Celia Le Neindre
- 28 mai : Tom Di Betta
- 2 juin : Alicia Araujo Lafitte
- 6 juin : Martin Brocherie
- 8 juin : Louna Stephany Garni
- 23 juin : Liam Thocquenne
- 6 juillet : Abdelrahim Saïdani
- 8 juillet : Inès Makousse
- 16 juillet : Alma David
- 31 juillet : Alessandro Fuganti
- 31 juillet : Alice Fuganti
- 8 août : Olivia Grenadou
- 12 août : Liam Darrigade
- 21 août : Imani Fresy
- 2 septembre : Tom Framery
- 7 septembre : Nils Brighton Amicel
- 7 septembre : Ninon Fayol
- 12 septembre : Hélène Lanez

MARIAGES

- 22 avril : Arnaud Cassou et Margaux Maussion
- 29 avril : Arnaud Decatoire et Alexandra Lefebvre
- 6 mai : Abdeslam Bouzelmat et Djémila Khatabi
- 13 mai : Didier Fox et Carole Noël
- 13 mai : David Lefebvre et Laétitia Maillet
- 20 mai : Alexandre Chrétien et Aurélie Zordan
- 27 mai : François-Charles Truffe et Marjorie Turjman
- 3 juin : Stéphane Jammeh et Lylia Naït Rabah
- 10 juin : Sofiane Bellabiod et Samia Guerrout
- 17 juin : Steeve Gouacide et Gaëlle Gougay
- 17 juin : Alexis Delacommune et Clémence Bertauld
- 24 juin : Quentin Delfour et Laetitia Paulmier
- 8 juillet : Sébastien Gueucier et Fathia Chehret
- 8 juillet : Christophe Doyen et Pascale Watremez
- 15 juillet : Thomas Martin et Vincente Dauron
- 15 juillet : Julien Perronnet et Virginie Bahfir
- 5 août : Emilio Hernaiz Quinto et Ivon Franco Pérez
- 5 août : Florian Tessaro et Sophie Augnet
- 12 août : Sébastien Bureau et Mallorie Le Roux
- 14 août : Hans Randriamanatena et Sophie Euger
- 18 août : Louis Demarly et Caroline Bertauld
- 26 août : Quentin Delvallez et Candice Carola
- 26 août : Quentin Morin et Alice Boillot
- 16 septembre : Eric Couffrant et Emilie Languillat
- 16 septembre : Romain Wesol et Astrid Schoettel

DÉCÈS

- 19 avril : René Thellier
- 25 avril : Jean Jouvin
- 29 avril : Monique Foulartier veuve Vieville
- 30 avril : Franck Saison
- 8 mai : Michel Fasquelle
- 8 mai : Monique Tarbé veuve Coroller
- 11 mai : Bernard Juteau
- 20 mai : Bernard Mensa
- 21 mai : Michel Foy
- 23 mai : Henri Clark
- 27 mai : Nicole Brignon-Martin veuve Cotton
- 6 juin : Geneviève Cambon veuve Viollet du Breil
- 14 juin : Marie Lainé veuve Czernek
- 18 juin : Georges Duval
- 18 juin : Nadine Gacquer
- 21 juin : Lucienne Lascoux veuve Darding
- 22 juin : Georges Lorient
- 22 juin : Roland Leuchter
- 23 juin : Danièle Ardenois
- 23 juin : Yves Thouvenin
- 25 juin : Adrien Leblond
- 3 juillet : André Izambard
- 4 juillet : Marie Boone veuve Berghgracht
- 14 juillet : Jean-Jacques Jonchère
- 20 juillet : Alice Suzeau veuve Lenoir
- 30 juillet : Raymond Kominek
- 31 juillet : Roger Roux
- 3 août : Hind El Fallah
- 16 août : Pierre Pailliez
- 26 août : Danielle Dumay épouse Lecat
- 3 septembre : Danièle Cartier épouse Doyen

Sortir

Gouvieux

▮ **Samedi 14 octobre, de 10h à 18h et dimanche 15 octobre, de 10h à 17h, salle des fêtes de Gouvieux**
11^e Salon du miel et des saveurs



Découvrez le lien étroit entre protection de l'environnement, préservation de l'eau et apiculture.

Tirage au sort de paniers gourmands à gagner le samedi à 13h et le dimanche à 15h (bulletin de participation à remplir et à remettre au salon).

▮ **Vendredi 20 octobre, 21h, La Ferme**
Jazz club : Concert de Pierre Christophe
Tribute to "Eroll Garner"

Né en 1949, Pierre Christophe suit des études de piano jazz parallèlement à des études classiques au Conservatoire national supérieur de Marseille où il obtient une médaille d'or. En 2007, il décroche le prestigieux Prix Django Reinhardt de l'académie du jazz. Il a enregistré une trentaine d'albums, dont sept sous son nom. On a pu l'entendre au festival de Juan-Les-Pin, Vienne, Melbourne, Strasbourg, Marciac, ainsi que dans les clubs parisiens et étrangers.

Tarifs : 13€ (adulte) et 6,50€ (enfant).

Renseignements au 06 83 32 67 00 / 06 83 60 95 95 / 03 44 21 21 66 ou à michel.kus@orange.fr.



▮ **Jusqu'au samedi 21 octobre,**
bibliothèque municipale
Exposition "Écogeste : ma planète au quotidien"

Exposition prêtée par la Médiathèque départementale de l'Oise dans le cadre du festival "Les mots en l'aire". Le thème de cette année est "Action".

Tout public. Mardi et vendredi, de 14h30 à 18h, mercredi et jeudi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h.

À noter : à partir du 7 octobre, la bibliothèque sera ouverte tous les samedis de 10h à 13h et de 14h30 à 18h. Renseignements et inscriptions au 03 44 57 48 63 ou à bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr.

Le salon de thé La Joyeuse théière propose

▮ **Atelier de conversation anglaise**

Dimanche 8, de 10h30 à 12h. Participation : 15 € (atelier + thé ou café gourmand).

▮ **Atelier d'écriture**

Jeu-dis 12 et 26, de 9h à 11h. Participation : 12 € (atelier + thé ou café gourmand).

▮ **Séance thé relax**

Vendredi 13, de 15h à 18h. Participation : 15 € (massage assis relaxant de 15 min + thé ou café gourmand).

▮ **Café Lectures Partagées**

Jeu-di 19, de 9h30 à 11h30. Participation : consommation au choix.

▮ **Café philo**

Dimanche 22, de 10h30 à 12h. Participation : consommation au choix. Inscriptions au 03 44 58 92 11

▮ **Vendredi 6 et samedi 7 octobre, 20h30, église Sainte-Geneviève**
Concert soul, jazz et gospel.
Prières du monde :
10 langues réunies pour la paix !
Kristel Adams au chant et Rossitza Milevska à la harpe.
Invité : Arnaud Frank, percussion.
Tarif : 15€. Billetterie : magasin « Gouvieux photo ».
Informations sur les artistes : www.soulsecho.com

Concert inédit
Église Sainte-Geneviève 2017
Vendredi 6 et Samedi 7 octobre, 20h30

Prières du monde :
10 langues réunies
pour la paix !

Harpe, voix Soul, jazz, gospel
avec Kristel Adams, chant
et Rossitza Milevska, harpe
Invité : Arnaud Frank, percussion

Gouvieux
LES HARPES CAMAC

Un concert organisé par la ville de Gouvieux avec l'aimable concours des Harpes Camac

« Cuisine en Compagnie » organise des ateliers de cuisine au 8, rue des Repas

▮ Salade de betteraves, canard, pignons et chèvre ; minestrone de potimarron, pesto et croûtons ; cake au potiron et sa confiture ; brownie vegan. Au menu la semaine du 2 au 7 octobre.

▮ Houmous ; crumble de cabillaud aux oignons ; falafel steak ; macarons de Nancy ; muffins au citron et lait d'amande. Au menu la semaine du 9 au 14 octobre.

▮ Jus de persil ; carpaccio de légumes d'hiver ; tajine de poulet aux carottes ; meringues aux amandes ; gâteau exceptionnel : sans sucre, sans œufs, sans beurre. Au menu la semaine du 16 au 21 octobre.

Ateliers enfants

pendant les vacances scolaires

▮ Le potiron dans tous ses états. Réalisation d'une recette différente tous les jours au cours de laquelle seront évoqués l'histoire des aliments, la route des épices, la gestion des déchets, le recyclage, etc. et quelle partie du corps me permet de goûter les aliments... Au menu la semaine du 16 au 21 octobre.

▮ Ateliers libres au choix des enfants. Du 1^{er} au 4 novembre.

Tous les horaires et tarifs des ateliers sur le site www.cuisineencompagnie.com et sur Facebook.

Agenda

Jeudi 5 octobre, 14h, rendez-vous au parking du gymnase Marche nordique

Organisée par l'association GV Loisirs.
Renseignements : 03 44 21 98 55,
06 86 01 89 09, 06 10 85 17 04
gvloisirsgouvieux60@gmail.com
www.gvloisirsgouvieux.fr

Vendredi 6 octobre, de 9h15 à 11h30, salle Saint-Jacques Conférence sur la composition d'un tableau

Présentée par Alain Bouchardon, artiste peintre sculpteur.
Organisée par Arts & Loisirs.
Renseignements : 06 87 50 69 60
forumyannick@gmail.com

Basketball avec le Gouvieux Basket Oise, au gymnase

Samedi 7 octobre

17h, match de Nationale 1C Handi-basket fauteuil, Creil Handi-Basket/Berck AS.

20h, match Gouvieux BO / Paris-Levallois (réserve professionnelle).

Dimanche 8 octobre

13h15, reprise du championnat Pré-régional Féminin Gouvieux BO / ABC Méru.

Samedi 21 octobre

20h, match Nationale 3 Groupe H Gouvieux Basket Oise / Saint-Omer (62).
Entrée et buvette gratuites

11^e festival

"Les mots en l'aire"

Partenaire de ce festival organisé par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne (CCAC), la bibliothèque municipale propose cette année, sur la thématique "Action".

Samedi 7 octobre, de 11h à 12h30 (pour les 6-13 ans) et de 14h à 16h30 (à partir de 14 ans), bibliothèque

Deux ateliers "Land art"

Animés par Anne Jacotin.

Jeudi 12 octobre, 20h30, salle des mariages, mairie

Projection du film documentaire "Une idée folle" suivie d'un débat

Avec la réalisatrice, Judith Grumbach.

Samedi 14 octobre, 14h30, bibliothèque

Conférence et débat "La Permaculture"

Animés par l'Arbre à Poule (ferme pédagogique).

Renseignements et inscriptions obligatoires à la bibliothèque :

03 44 57 48 63 ou à bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr

Dimanche 8 octobre, 9h, La Ferme

Tournoi Interclubs National "Questions pour un Champion"

Renseignements et inscriptions au 06 12 81 78 76 auprès du club Questions pour un Champion de Gouvieux

Dimanche 8 octobre, de 14h à 18h, salle des Fêtes

Loto

Organisé par l'association Au rendez-vous de l'amitié.

Renseignements : 06 75 73 10 02
lou.garcia@wanadoo.fr

Dimanches 8 et 15 octobre, 9h30-13h, parking de la rue Blanche

Exposition de voitures et motos anciennes

Organisée par l'amicale Les Vieilles Calandres de Gouvieux.

Renseignements : 06 84 76 08 31
vieillescalandresgouvieux@laposte.net

Vendredi 13, de 9h à 18h et samedi 14 octobre, de 9h à 15h, La Ferme

Bourse aux vêtements d'enfants et puériculture (automne/hiver)

Organisée par l'AFC. Dépôt le 11 octobre de 14h à 18h et retour des invendus le 14 octobre de 15h à 18h.

Renseignements : 06 72 16 73 48
vandenche@orange.fr

Samedi 14 octobre, 20h30, gymnase

Match handball Seniors A Région Gouvieux contre Méru

Organisé par le club Sud Oise Handball.

Renseignements : 06 80 90 09 91
sудоisehandballclub@laposte.net

Dimanche 22 octobre, 12h, La Ferme

Buffet avec animation

Organisé par Le Marronnier de Chaumont.

Chaque famille apportera ses assiettes, verres et couverts.

Tarifs : 30€ (adhérents), 35€ (non-adhérents), 10€ (enfants - de 10 ans).

Inscriptions : M. Sellier,
03 44 57 66 86

Retour sur images Befont enl

Les Journées Européennes du Patrimoine du samedi 16 et dimanche 17 septembre

Malgré un temps incertain, petit-train, conférences, expositions et visites organisés par la Mairie à l'occasion de Journées Européennes du Patrimoine 2017, ont rencontré un joli succès. Nombre de personnes, résidentes ou non, se sont mobilisées pour en apprendre davantage sur une partie tout à fait remarquable du patrimoine godvicien que composent le Camp de César (ancienne forteresse gauloise) et le village troglodytique (en lien avec les carrières de pierre transformées un temps en champignonnières). Merci aux bénévoles qui les ont accueillies et guidées



Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux
Directeur de la publication : Patrice Marchand
Rédaction : DonCameleon
Maquette et mise en page : www.traitdeplume.fr
Photographies : Fotolia, Ville de Gouvieux, DR
Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)
Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux

www.gouvieux.fr



Commune du

